AR PREFECTURE
005-200052801-20190410-2019014BOISFIN-DE
Reçu le 11/04/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°20 du : 10 avril 2019

Délibération n° : 2019.014

Objet : Fin et suppression de la mission Bois au sein du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

Par suite d'une convocation en date du 19 mars 2019, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 10 avril 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	*Absent*	Francine DAERDEN	**Présente**
Gérard FROMM	**Pouvoir Sébastien FINE**	Sébastien FINE	**Présent**
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	*Absent*	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Présente**	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Pouvoir Max BREMOND**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	**Présent**	Dominique MOULIN	*Absent*
Serge LAURENS	*Absent*	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Présent**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	*Absent*	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	**Présent**	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

***

Vu

La délibération du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras 2016.007 actant les compétences et mission du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

Considerant

La décision prise par les élus du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras de ne pas poursuivre la mission Bois au sein de la structure ;

Que le programme financé au sein du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras pour la mission bois se termine le 30 avril 2019 ;

Qu'en conséquence, les élus du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ont décidé de ne plus porter d'action ou de programme en lien avec le bois et l'animation des thématiques s'y rapportant au-delà de cette date, et ne jugent pas utile dorénavant que la structure postule aux appels à projets en cours ou à venir sur cette thématique.

Passage des Ecoles – 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012

AR PREFECTURE
005-200052801-20190410-2019014BOISFIN-DE
Reçu le 11/04/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES **ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°20 du : 10 avril 2019
Délibération n° : 2019.014
Page 2 sur 2

Objet : Fin et suppression de la mission Bois au sein du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		9
Nombre de membres présents		7	Nombres de membres représentés		2
Nombre de suffrages exprimés			9		
Pour	9	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide d'acter la fin de la mission Bois du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Décide de renoncer à l'exercice au sein du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras de toute mission liée à la thématique bois et les problématiques s'y référant ;

Autorise le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

Passage des Ecoles - 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012